

090	UTBM Service communication	Dépêche AEF n°595829	21 novembre 2018
		Enseignement supérieur	UBFC-Comue-démission

## Université Bourgogne Franche-Comté : Nicolas Chaillet annonce la démission en bloc de l'exécutif de la Comue

"Nous avons dû faire face à une stratégie d'empêchement, voire de blocage de la part des chefs d'établissements", déclare Nicolas Chaillet, président de la Comue (Communauté d'universités et établissements) UBFC (Université de Bourgogne Franche-Comté), pour justifier sa démission annoncée en CA (Conseil d'administration) le 15 novembre 2018. Certains engagements "pris devant le jury international d'isite" par les établissements ne sont pas honorés, illustre-t-il. En termes de gouvernance, le conseil des membres "a pris trop de place", estime également Maude Clavequin, élue au conseil régional et membre du CA de la Comue. "Il est à craindre que la Comue ne perde la labellisation isite (initiatives sciences, innovation, territoires, économie)", redoute-t-elle.



Nicolas Chaillet Alexandra Caccivio

Nicolas Chaillet, président de la Comue Université Bourgogne Franche-Comté, a annoncé jeudi 15 novembre 2018, lors du conseil d'administration, qu'il démissionnait, en même temps que l'ensemble de ses vice-présidents. Cette démission sera officiellement présentée lors du prochain CA, le 13 décembre, à l'occasion du vote du budget 2019. Lorsque cette démission sera effective, le recteur devrait nommer un administrateur provisoire, jusqu'à ce que de nouvelles élections soient organisées.

"Nous avons dû faire face à une stratégie d'empêchement, voire de blocage de la part des chefs d'établissements", explique Nicolas Chaillet dans un communiqué adressé à la presse le 16 novembre. "De surcroît, ils ne souhaitent manifestement pas mettre en œuvre des engagements importants qu'ils ont eux-mêmes pris devant le jury international d'isite." Un exemple : dans le cadre de l'isite, les établissements se sont engagés à réaffecter 10 % des postes vacants sur les axes prioritaires du projet. "Cela n'a pas été fait", dit Maude Clavequin, membre du CA, vice-présidente du conseil régional en charge de l'ESR (enseignement supérieur et recherche), interrogée par AEF info. Un conseil des membres qui "a pris trop de place"

Des tensions se sont par ailleurs fait jour sur l'affectation des crédits récurrents consacrés à la recherche – qui sont confiés à la Comue, laquelle est chargée de leur répartition. Et, dans le cadre du dialogue avec le CNRS, alors que l'exécutif de la Comue souhaitait se poser en cotutelle, les établissements ont mis leur veto.

En termes de gouvernance, le conseil d'administration de la Comue – élu au suffrage direct par l'ensemble de la communauté – est "empêché dans son action par un conseil des membres qui a pris trop de place", estime également Maude Clavequin. C'est également le sentiment de Marc Neveu, membre (Snesup (Syndicat national de l'enseignement supérieur)-FSU) du CA, qui estime que ce sont deux conceptions de la Comue qui s'affrontent ici. "D'un côté, une Comue telle qu'elle est aujourd'hui, qui est l'expression de l'ensemble de la communauté, représentée de manière équilibrée (avec un tiers de représentants de l'UB (Université de Bourgogne), un tiers de représentants de l'UFC (Université de Franche-Comté) et un tiers de représentants des cinq écoles), dit-il. De l'autre, une Comue qui donne plus de poids aux établissements, qui serait une sorte d'émanation des CA des sept établissements."

En tout état de cause, ces administrateurs observent que, dans son fonctionnement actuel, la Comue ne convient pas aux établissements membres. "Nos sommes plusieurs, dont le recteur, à l'avoir fait remarquer, dit Marc Neveu : dans leur discours, les établissements parlent de la Comue comme si elle était un corps étranger, dont ils seraient en dehors."

L'isite sur la sellette

Au regard de ces tensions, Nicolas Chaillet déclare : "Malgré des réussites majeures et un bilan dont mon équipe et moi-même sommes fiers, nous n'avons plus la capacité de mener à bien notre mission". "C'est un véritable déchirement de constater que l'inertie, le manque de sens de l'intérêt général, les jeux de pouvoir, mettent grandement en péril le projet Isite-BFC et, avec lui, les liens tissés entre les communautés, écrit-il. Parce que la réussite est accessible, nous formons le vœu que le travail accompli, les succès engendrés et le modèle fédéral ne soient pas détournés par quelques-uns au mépris de la démocratie, que les prérogatives du conseil d'administration d'UBFC soient respectées et que l'intérêt général l'emporte."

Aujourd'hui, "il est à craindre que la Comue ne perde la labellisation isite", redoute également Maude Clavequin. Le ministère, qui a commandé un rapport de l'IGAENR (Inspection générale de l'Éducation nationale et de la recherche), a donné quatre mois aux établissements pour redéfinir leur trajectoire et travailler sur leurs engagements. "Cela nous laisse quatre mois pour mettre tout mettre en œuvre pour sauver l'isite, dit l'élue régionale. Nous allons travailler, avec les collectivités où les établissements sont implantés, pour tenter de convaincre les présidents d'université et les directeurs des écoles."

"La Comue a réalisé un travail important qui lui a permis d'atteindre de très beaux résultats, rappelle-t-elle. Tous les appels à projets du PIA (programme d'investissements d'avenir), en Bourgogne Franche-Comté, ont été remportés par la Comue. Simplement, comme dans toute logique fédérale, il faut accepter dans un premier temps de perdre un peu de pouvoir pour, à terme, en tirer des bénéfices. Malheureusement, on en est encore là, dans cette première phase où certains ont peur de perdre du pouvoir."

Collectivités territoriales (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21188>) Gouvernance - Stratégie - Politique de site (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21192>) Grandes écoles - CPGE (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21189>) Recherche (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21197>) Universités (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21193>)